

Adressez vos questions à monsieur le maire

Nouvelle chronique dans votre journal

Tous les mois, quelques questions parmi les plus pertinentes et d'intérêt général seront répondues dans cette nouvelle chronique du Catherinois. Le nom des personnes ayant posé la question sera confidentiel. Les personnes dont les questions ne seront pas retenues recevront quand même une réponse personnalisée. Faites parvenir vos questions par courriel, par téléphone ou par la poste.

Merci de votre participation!

✉ info@villescjc.com

☎ 418 875-2758, poste 111

📍 2, rue Laurier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1



MANQUE DE MÉDECINS

Question : Quelles sont les démarches entreprises par notre municipalité pour résoudre le problème de manque de médecins à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier?

Réponse : Cette question pourrait également s'adresser à monsieur Éric Caire, votre député provincial.

En effet, comme vous le savez, la santé est de juridiction provinciale et comme pour toutes les juridictions de la province, les citoyens sont peu nombreux à interpeler leur député; celui qui les représente auprès du gouvernement du Québec.

C'est toujours plus facile de s'adresser à l'autorité locale pour toutes sortes de questions qui ne relèvent pas d'elle, par exemple la santé, l'éducation et la circulation sur les routes régionales.

Comme vous, nous revendiquons et comme vous nous sommes souvent insatisfaits.

J'ai remis à monsieur Caire une pétition contenant des milliers de signatures énonçant le besoin de médecins à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. J'attends des résultats qui tardent à venir.

Depuis plusieurs années, la Ville subventionne la Fondation médicale de la Jacques-Cartier pour opérer la grande séduction en matière de recrutement.

Ainsi, le CLSC de la Jacques-Cartier a un local à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et ne défraie pas de loyer. Les médecins ont accès à des locaux et du personnel à des coûts plus que concurrentiels.

Cela nous a permis, au fil des années, de recruter des médecins, mais d'autres ont malheureusement quitté ou vont quitter pour une retraite bien méritée.

Nous venons de terminer un sondage dans la population pour connaître l'état de la situation. Il s'avère que bon nombre de citoyens sont des patients orphelins. Ce n'est pas la Ville qui édicte les règles imposées aux médecins finissant leurs études, c'est le gouvernement du Québec et, croyez-moi, ces règles ne favorisent pas notre ville en raison de sa situation géographique.

Pourquoi ne pas faire pression sur votre député?

Nous avons obtenu, au fil des années, un point de chute du CLSC, un groupe de médecine familiale à Val-Bélair, des médecins qui pratiquent à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Récemment, une infirmière praticienne spécialisée (IPL) s'est jointe à l'équipe de la clinique médicale Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Une nouvelle cohorte de médecins finissants sera bientôt disponible. Il nous faut donc les inciter à venir s'installer chez nous bien que les facilités dans d'autres régions constituent, en quelque sorte, une concurrence déloyale.

Nous continuons nos pressions, faites-en autant auprès du gouvernement du Québec qui gère la santé des québécois.